Novembre-Décembre 1926 27e Année. — N° 3

BULLETIN

DE LA

Société d'Etudes Psychiques

DE NANCY

SOMMAIRE :

Prix du numéro : 1 franc

ABONNEMENTS { France et Colonies....... **6** fr. par an.
Etranger............... **8** fr. —

Le Bulletin paraît tous les deux mois

SIÈGE SOCIAL :
chez le Président honoraire, M. A. THOMAS
25, rue du Faubourg-Saint-Jean, NANCY



IMPRIMERIE NANCÉIENNE
RUE DE LA PÉPINIÈRE, 15, NANCY

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES PSYCHIQUES DE NANCY

Fondée le 27 Septembre 1900

Docteur LIÉBEAULT †, *Président d'honneur.*
Docteur A. HAAS †, *Président honoraire.*
M. le Colonel COLLET †, *Président honoraire.*
M. Julien CORDIER †, *Vice-Président honoraire.*
Docteur PAPUS †, *Membre d'honneur.*
M. Gabriel DELANNE †, *Membre d'honneur.*
M. Léon DENIS, *Membre d'honneur.*

COMITÉ DE DIRECTION

Président honoraire: M. A. THOMAS, ✻, ❀, ❁, ancien industriel.
Président: M. E. MILLERY, ingénieur-chimiste, I. C. N.
Secrétaire: M. WESTERMANN, ingénieur-chimiste, I. C. N.
Trésorier-Bibliothécaire: M. M. BEY, mécanographe.
Trésorier-adjoint: M. JACQUIN.
Membres: MM. le Docteur BALME, spécialiste des maladies psycho-nerveuses.
— A. MARCOT, pharmacien.
— J. M., ingénieur des Arts et Manufactures.
— L. CÉZARD, avocat, docteur en droit.
— le Docteur G. B.
— GOUTIÈRE-VERNOLLE, I ❀, avocat.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte tous les Samedis, de 2 heures à 4 heures, rue des Ponts, 54.

AVIS. — ***Les communications intéressant la Société doivent être adressées à M. le Président honoraire, rue du Faubourg-Saint-Jean, 25.***

TRAVAUX ORIGINAUX
de membres de la Société

I

RÉSULTATS D'EXPÉRIENCES
communiqués par M. A. Thomas, président honoraire

(Suite) [1]

Séance du 20 décembre 1924

Présents : Mlles J. et S. Hasselot, G. Goulas; M. Thomas, le médium. Ce dernier est de nos amis et, pas plus que les autres assistants, n'est jamais allé en Bretagne et n'y a aucune relation.

Ces communications sont obtenues par la typtologie.

Une entité se présente et donne le nom de B... Le dialogue suivant s'engage :

D. Etes-vous décédé depuis longtemps ? — *R.* Oui. — *D.* Avez-vous des descendants ? — *R.* Oui, la femme de Léon B... — *D.* Léon B... est-il décédé ? — *R.* Oui, il habitait Saint-Malo. — *D.* Veuillez indiquer la rue et le numéro. — *R.* Rue du Boyer, 20. — *D.* Quelle profession exerçait-il ? — *R.* Cafetier. — *D.* A-t-il laissé des enfants ? — *R.* Oui, deux filles. — *D.* Quels sont leurs prénoms ? — *R.* Madeleine et Simone. — *D.* Quels âges ont-elles ? — *R.* 14 ans et 13 ans. — *D.* Quel est le nom de famille de sa femme ? *R.* Elle est née Le T... Je ne la vois plus depuis dix mois.

A la suite de cette communication, j'écrivis à Mme B..., à l'adresse indiquée, sans motiver ma demande, lui demandant si elle était bien veuve, le prénom de son mari, sa profession et s'il avait laissé des enfants, de me donner leurs prénoms et leurs âges et si elle était née Le T...

Je reçus la réponse suivante :

(1) Voir numéro précédent, *Bulletin* septembre-octobre 1926.

« Saint-Brieuc, le 14 janvier 1925.

« Monsieur,

« Je m'empresse de répondre aux questions que vous « m'avez posées.

« 1° Oui, je suis bien Mme veuve B...

« 2° Mon mari était boulanger et son prénom est Léon.

« 3° Il est mort le 14 mars 1924.

« 4° Oui, je suis née Le T...

« 5° Mes filles s'appellent Madeleine et Simone.

« 6° Elles ont 15 et 13 ans.

« Recevez, Monsieur, mes salutations respectueuses.

« 38, rue Maréchal-Foch. » « Mme veuve B... »

Cette lettre confirme l'exactitude de presque tous les points; mais je désirais des renseignements plus complets. L'ancêtre de Léon B... avait dit de ce dernier qu'il avait été cafetier et sa veuve me disait qu'il avait été boulanger. Mme B... me répondait de Saint-Brieuc et non de Saint-Malo. Avait-elle habité cette dernière ville à l'adresse qui m'avait été donnée ?

J'écrivis de nouveau à Mme B..., pour la prier de me fixer sur les points ci-dessus énumérés; je lui disais par quelle voie ces renseignements nous étaient parvenus.

Cette fois, je ne reçus pas de réponse; cette dame s'imagine sans doute que je suis un suppôt de Satan et ne veut pas compromettre le salut de son âme en si abominable compagnie.

Je m'adressai alors au secrétaire de la mairie de Saint-Malo, qui me répondit par la lettre suivante :

« Saint-Malo, le 13 février 1925.

« Le Maire de la ville de Saint-Malo à M. Amédée Thomas, à Nancy.

« En réponse à votre lettre du 11 courant, j'ai l'honneur de vous informer que lors de son décès, survenu le 14 mars 1924, M. Léon B... habitait à Saint-Malo, 20, rue du Boyer, et exerçait la profession d'ouvrier boulanger et tenait, à l'adresse ci-dessus, un débit de boissons.

« Mme B... est partie de Saint-Malo le 15 mai 1924 et se trouve actuellement à Saint-Brieuc.

« Veuillez agréer, etc. « *Le Maire.* »

Les indications données par l'esprit de l'ancêtre de B... sont donc exactes. Léon B... a bien existé, sa veuve est bien née Le T...; ils habitaient rue du Boyer, 20, à Saint-Malo; si B... était boulanger, il était aussi cafetier. Il a bien laissé deux filles, qui se prénomment Madeleine et Simone. Il y a une erreur d'un an sur l'âge de Madeleine, peut-être ai-je interrompu trop tôt ou mal transcrit ? L'âge de Simone est bien celui indiqué par l'entité.

Voilà une identification qui s'ajoute à plus de vingt-cinq preuves d'identités que j'ai communiquées à notre Société et qui ne peut, pas plus que les précédentes, avoir d'autre explication rationnelle que celle donnée par le spiritisme.

Si quelqu'un peut en proposer une autre, je lui serai reconnaissant de bien vouloir le faire; mais c'est en vain sans doute qu'une fois encore j'attendrai.

A. Thomas,
Président honoraire
de la Société d'Etudes psychiques
de Nancy.

II

RÉSULTATS D'OBSERVATIONS
sur quelques phénomènes physiques

communiqués par M. A. Westermann, secrétaire

Mesdames, Messieurs,

Le temps, qui nous est limité, m'oblige à ne vous donner qu'un résumé assez succinct de quelques phénomènes physique, choisis parmi de nombreux exemples analogues. Nous avons obtenu de ces phénomènes avec plusieurs entités invisibles, mais, le plus souvent, avec les médiums qui veulent bien nous prêter leur concours; c'est une vieille connaissance, on pourrait dire un commensal du logis de l'une d'elles, qui se présente sous le nom de « *Luminé* ». Il communique avec nous par typtologie, mouvements ou coups dans la table, le plus souvent par l'écriture automatique. Il emploie un langage petit nègre très drôle, mais nous le soupçonnons de s'amuser à jouer ce rôle, car il fait aussi des

improvisations en vers, instantanément, sur sujets imposés; ses poésies sont écrites dans le même langage, d'autant plus curieuses à cause de cela, mais soucieuses du rythme et des règles poétiques, d'une observation très exacte et d'un haut comique.

Nous en reparlerons peut-être; aujourd'hui, bornons-nous aux manifestations physiques.

La plus fréquente est la lévitation de la table, petite table de cuisine en bois blanc. Après quelques balancements rapides, la table est soulevée dans l'espace et y reste plus ou moins longtemps, quelquefois à $1^{m},60$ et $1^{m},80$, c'est-à-dire à la limite possible d'élévation des mains. La force qui lui imprime le mouvement est très sensible au rythme de la musique: une barcarolle la fait onduler en cadence, et elle imite parfaitement une danse russe dans laquelle les cavaliers frappent leurs talons.

Les possibilités de lévitation s'étendent à d'autres objets, même non touchés par les assistants (lévitations sans contact). Voici un exemple que j'extrais de mon cahier de séances, à la date du 8 février dernier.

Assistaient à la séance, deux médiums, Mlle F... et Mlle C...; Mme L...; le capitaine D... et Mme; M. G..., ingénieur chimiste, docteur ès sciences; M. K..., ingénieur électricien; ma famille et moi.

Après une première partie intellectuelle, je cherche une canne d'excursion courbée, à bout ferré, et la pose dans le coin de la chambre, à une distance de $1^{m},50$ de la personne la plus rapprochée. On s'assied à la table; on fait la chaîne des mains. On éteint; contrôle réciproque par bracelets lumineux (dont je vais vous parler tout de suite). Après quelques instants d'attente, on entend la canne s'approcher par petits sauts. Elle frappe sous la table plusieurs fois, puis monte dessus, couchée sur les mains faisant toujours la chaîne, monte le long des bras de plusieurs personnes, les touche légèrement à la tête, puis redescend à terre.

Plusieurs lévitations, dont quelques-unes très haut. Puis un apport sur la table: un petit morceau de fibre de bois teint en vert. Ma fille le reconnaît comme provenant d'un petit panier de Pâques (un poussin sur son nid) qui est au

premier étage, dans sa chambre. Elle dit à «Luminé»: «Tu aurais dû apporter le panier, c'eût été encore mieux ». Il explique qu'il n'a pas pu, parce que c'était trop loin, le cordon fluidique étant trop aminci.

Piqué au jeu, il nous fait alors plusieurs lévitations très hautes et, finalement, met une chaise sur la table et une autre chaise aussi en lévitation. Fin de séance.

Bracelets lumineux. — Pour assurer, autant que possible, le contrôle des phénomènes dans l'obscurité qui favorise les expériences, nous avons recours au sulfure de zinc phosphorescent, combiné au sulfure de cadmium, qui lui donne une belle fluorescence orangée, fixé sur de petites bandes de celluloïd montées sur élastiques et formant des bracelets très légers. Ils sont maintenus sur le dos de la main et décèlent immédiatement, dans l'obscurité, les moindres mouvements de chaque assistant, permettant aussi de vérifier, à chaque instant, que toutes les mains sont toujours sur la table.

***

A la date du 25 février 1925, je trouve une lévitation, sans contact, particulièrement remarquable par son intensité : Ce n'était pas l'entité «Luminé», mais une autre n'ayant voulu donner que ses initiales H. A., qui nous fit d'abord un apport assez intéressant d'une demi-feuille d'azalée sur la table; l'autre moitié transportée dans le tiroir du buffet.

Le couvercle d'une cafetière en faïence, sur une table servante dans le coin de la chambre, hors de portée et tous faisant la chaîne des mains, se soulève et retombe avec bruit, puis est apportée tout à coup sur la table d'expérience. Celle-ci nous dirige vers une autre grosse table de salle à manger, sur laquelle on vient de prendre le thé. On entend d'abord quelques raps très nets dans cette grosse et lourde table carrée, à quatre pieds. Soudain, elle se met en route, va et vient sans contact, puisque nous faisons toujours la chaîne sur la petite table; puis se soulève plusieurs fois et retombe avec bruit, renverse la théière et fait tomber à terre la cruche à lait, qui se brise. Emotion des dames, lumière. L'entité demande à écrire et fait des excuses pour l'accident.

***

C'est « Luminé ». — En septembre 1925, nous avons un singulier phénomène. Dans le coin de la salle à manger, nous entendons un bruissement comme un battement d'ailes d'un gros oiseau. M. K..., l'ingénieur électricien, qui est très sceptique, allume brusquement l'électricité. Tout le monde est à sa place, faisant la chaîne au milieu de la chambre et le buit mystérieux continue encore pendant quelques secondes, dans le même coin. Mais la force inconnue se fâche à cause du brusque allumage.

On éteint de nouveau. La table du coin remue, puis se soulève. Un tapis en dentelle saute de cette table brusquement sur la nôtre, en passant entre le médium et notre ingénieur électricien méfiant, qui regarde le médium de travers. La suspicion paraît réciproque. On décide de demander la répétition du même apport, de manière à rendre le contrôle plus attentif. Le tapis est replacé sur la table du coin. On éteint. Les deux voisins se surveillent très étroitement, et vous pouvez penser que les bracelets lumineux sont tenus à l'œil par tout le monde. Le tapis est apporté pour la deuxième fois. Le phénomène est jugé à l'unanimité parfaitement contrôlé et reconnu sincère.

***

Au 29 octobre 1925, je trouve aussi un cas intéressant. C'est encore notre ami « Luminé ». Lévitations, coups dans la porte vitrée et ouverture brusque de cette porte, qui avait été vérifiée fermée auparavant.

Je demande de frapper une note du piano du salon. Réponse : « trop loin ; le fluide s'amincit trop ». Je propose alors d'arrêter le balancier de la pendule qui est au mur, dans la salle à manger. Il se vexe : « Il ne reçoit pas d'ordre ». J'explique alors que ce n'est pas un ordre, mais une proposition d'expérience. Il veut bien essayer. Bruit sur la table du coin, sous l'horloge. Puis notre table se lévite à la hauteur du balancier, comme pour en rapprocher la source d'énergie. Soudain, le balancier s'arrête, mais on entend encore osciller rapidement l'anneau allongé auquel il s'accroche, entraîné par l'échappement, car c'est une petite horloge genre Forêt-Noire, à balancier en bois très léger. Je dis à « Luminé » :

« Bravo ! Je considère le phénomène comme réussi dès maintenant, mais pourrais-tu arrêter aussi le reste du mouvement ? »

Ce fut fait assez rapidement.

Il y eut ensuite une bousculade d'objets sur la table desserte et, finalement, tout le plateau bascula avec fracas.

***

En février 1926, nous obtînmes une deuxième fois l'arrêt de la pendule. En mars, je veux répéter l'expérience de la canne, qui est suspendue à la porte vitrée du salon, par laquelle vient une faible lumière. Mais « Luminé » préfère le balai de la cuisine, qu'il fait circuler autour de notre table, en arrière des assistants, en les touchant même parfois assez fort.

Enfin, la canne est décrochée, promenée sous nos chaises et nos genoux. La table s'éloigne brusquement; j'élargis le cercle en faisant la chaîne avec mes voisins : un élève de l'Institut électrotechnique, un ingénieur chimiste et un capitaine d'artillerie. La canne vient vers moi, me frôle les jambes, m'accroche doucement, comme pour jouer, les jarrets et les mollets, de sa partie recourbée. Ce fut pour nous un excellent contrôle, car la lumière était suffisante pour qu'on puisse voir la canne se soulever, venir toute seule devant moi, puis à ma droite, vers M. G..., et repartir à gauche.

(A suivre).

III

PHÉNOMÈNES INTELLECTUELS

Communication de M. A. Westermann

Un Poète de l'Au-Delà : Jean X...

Il y a quelques années, exactement le 23 juin 1921, une entité poète apparut dans notre cercle d'études. Il ne parle qu'en vers et répond immédiatement de cette façon à toute question faite. Notre président, M. Millery, a déjà fait une

communication à la Société sur ce versificateur; je ne veux aujourd'hui que vous en faire quelques citations au point de vue de l'hypothèse spirite de leur origine.

Il aime beaucoup faire des acrostiches aux personnes présentes et, sans qu'on lui dise les prénoms. On sait la difficulté de ce genre d'exercice, qui oblige à commencer chaque vers par une lettre déterminée. Nous en avons des quantités. En voici deux pris au hasard :

I ci, tout rayonne !
S éduisant décor !
A h ! Prends ta couronne,
B elle aux cheveux d'or,
E t fais-moi risette !
L es prés sont en fleurs,
L es bois sont en fête
E t l'Amour vainqueur !

L 'aurore illumine !
U n souffle enchanteur,
C aresse et lutine
I ci chaque fleur,
E t berce le cœur.

On peut objecter que le médium connaissait ces prénoms; ce n'est pas toujours le cas. En voici un exemple. A la même séance assistait une dame russe de passage à Nancy, qui était venue nous surprendre et qu'on avait retenue à dîner. Nous disons donc au poète : « Vois-tu, Jean, nous avons aujourd'hui une amie de passage. Ne voudrais-tu pas lui faire aussi un acrostiche de bienvenue ? Tu vois son prénom ? — Non. — Eh bien ! cherche-le. »

Le crayon hésite et écrit très lentement Lyd.... Lydia. — Très bien ! — L'Y me gêne... — Mais non, voyons ! Il y a beaucoup de mots qui commencent par Y. Yeux, par exemple.

Le crayon (ces vers sont faits à l'écriture automatique) écrit alors *immédiatement* :

L es fleurs sont odorantes,
Y eux aux mille couleurs
D es prairies ondoyantes;
I ci tout est charmeur.
A h ! Donne-moi ton cœur !

Jean X... aime beaucoup faire la cour aux dames; c'est le sujet presque constant de ses poèmes. En voici un exemple très caractéristique de son genre, que je vous cite encore pour une autre raison assez curieuse.

Un soir, il commence sans préambule :

Que de charmes, ce soir ! Que de grâces divines !
Les beaux yeux étoilés pleins de chastes rayons !
Que de lèvres en fleurs, sauvages églantines,
Appelant les baisers comme des papillons !

Je voudrais voltiger de corsage en corsage,
Frôler vos cœurs aimants sous leur voile enchanteur,
D'un souffle caressant effleurer un visage,
Me brûler au feu d'or de ce regard vainqueur !

Par vos tons vaporeux vous formez une gamme,
Bien faite pour charmer les artistes défunts,
Allant du blanc de neige à l'azur plein de flamme,
Harmonie de couleurs, symphonie de parfums...

Je me souvenais parfaitement que Jean X... nous avait déjà donné ces vers, et je le lui dis en m'en étonnant, car d'habitude il ne se répète pas. Il me répondit : « *Oui, mais ils ne sont pas transcrits* ». Il faut dire que j'ai l'habitude, après chaque séance, d'en écrire un compte rendu détaillé sur un cahier spécial, et j'étais presque certain de l'avoir fait aussi pour cette fois-là, d'autant plus que ces vers étaient assez bien faits pour être conservés. Je vérifiai donc mes notes pour lui montrer son erreur, mais je ne les trouvai point. C'est Jean X... qui avait raison. J'avais oublié de transcrire ces vers, malgré ma croyance du contraire.

Nous avons essayé de rechercher son identité, mais sans résultat. Il ne veut rien dire, pas même son nom, de plus que cette signature énigmatique de Jean X... et, si nous insistions, il avait des accents d'une telle tristesse que nous n'avons plus essayé.

Nous avons recherché si une action subconsciente ne pourrait pas dicter ces vers, comme on l'a fait pour les vers magnifiques par lesquels l'Ombre du Sépulcre répondait à Victor Hugo. Or, le médium favori de Jean X... ne fait pas de poésies, ni personne du groupe, excepté l'un de nous,

dont je ne blesserai pas la modestie en ne le comparant pas à Victor Hugo, et sur lequel devaient donc se concentrer les observations. On observa que sa présence ou son absence n'avaient pas d'importance, et que les périodes poétiques se déroulaient quand même.

Il suit des yeux la main du médium écrivant; il prévoit telle ou telle rime qui lui semble inévitable, et c'est une autre qui vient. Donc, pas d'apparence de transmission de pensée.

Il a essayé de converser en vers avec l'invisible, et lui a fait une demande :

A JEAN X...

Toi qui sais chanter la lumière,
Les parfums, les bois et les fleurs,
Et le tendre et charmant mystère
De l'amour qui ravit les cœurs,

Jean, cher poète, notre frère,
Toi dont la parole est de miel,
Dis, ne voudrais-tu pas nous faire
Un poème de votre ciel ?

Dis-nous la Lyre merveilleuse,
Dont les cordes sont des rayons.
Les rayons d'or de Bételgeuse,
D'Aldébaran et d'Orion.

Dis les sublimes symphonies
Qui traversent l'éternité,
Et les célestes harmonies
Dont les accords sont des clartés !

Emporte-nous loin de ce monde,
A travers les abîmes bleus,
Vers la paix immense et profonde
Et la sérénité des cieux;

Dans les sphères éblouissantes
Où l'on ne connaît pas la nuit,
Où c'est la Lumière qui chante,
Où c'est la Musique qui luit !

Si c'était le subconscient de notre poète qui influençait le médium, nous devions donc attendre logiquement, en

réponse de celui-ci, un développement du thème indiqué. Or ce fut un refus. L'Invisible répondit :

A votre touchante prière,
Flottant comme un très pur encens,
Bien malgré moi je dois me taire;
Mais quelle peine j'en ressens !

La brume rose et légère,
Pailletée d'étoiles d'or,
Qui flotte sur cette terre,
Doit voiler notre décor.

Je ne puis avec mon aile,
Rasant la voûte des cieux,
Faire jaillir l'étincelle
De nos secrets radieux.

Si la fleur qui t'a charmé
Toujours laisse en expirant
Quelque trace parfumée
De son passage enivrant,

C'est que la Beauté sereine,
Venant s'effeuiller au port,
Purifie de son haleine
Quelque chose après sa mort.

Ainsi tes pensées s'envolent
Frissonnantes vers l'azur,
Semblables à ces corolles
Au souffle odorant et pur.

Comme vous le voyez, notre interlocuteur invisible montre bien toute son indépendance. Il répond en très jolis vers, sur un autre rythme et sur une pensée tout à fait différente. Il montrait souvent, du reste, cette indépendance dans des dialogues d'où jaillissaient soudain des observations malicieuses et amusantes, comme celle-ci : pendant quelques mois vint assister à nos séances une jeune fille, infirmière, dans son uniforme blanc. Elle avait une bonne langue et aimait à s'en servir. Or, un soir, elle interrompit Jean par une réflexion quelconque et s'attira cette riposte immédiate :

Ma blanche aux yeux bleus, soyez plus docile,
Et, lorsque j'écris, tenez-vous tranquille.
Si c'est pour prouver que votre ramage
Est bien en rapport avec le plumage,
Ne démontrez rien, ma charmante sœur,
Car je suis fixé sur leur harmonie.
Que toute terreur soit vite bannie :
Vous pouvez fermer votre bouche en cœur.

Joie dans l'assistance, comme vous pouvez supposer, et l'intéressée elle-même ne put que s'incliner en riant.

(A suivre).

IV

PREUVES D'IDENTITÉ

reconnues exactes, obtenues par M. et Mme Doyen (*Suite*)

Du 29 janvier 1924 :

« Je ne suis pas un esprit de la haute sphère à laquelle appartiennent tant de vos visiteurs, mais je sais que quand on a eu le bonheur de se manifester chez vous, vous ne nous oubliez pas dans vos prières et, sans être bien malheureux, j'en ai besoin. Maintenant, je me présente. Je suis Albin R..., né à Tonneins (Lot-et-Garonne). J'y suis mort le 2 août 1922. — Où êtes-vous inhumé ? — A Tonneins, où j'étais capitaine des sapeurs-pompiers, architecte et officier d'Académie. Ecrivez, on vous répondra. »

Réponse du lieutenant de sapeurs-pompiers actuel de Tonneins, à qui on avait demandé des renseignements :

« Tonneins, le 14 février 1924.

« Monsieur,

« Voici les renseignements exacts que vous me demandez. M. Albin R..., décédé le 2 août 1922, éait capitaine des sapeurs-pompiers de Tonneins, architecte de la ville et officier d'Académie.

« Si vous avez besoin d'autres renseignements, je suis à votre entière disposition.

« Veuillez agréer, Monsieur, etc...

« **Charles Dousset,**

« *Lieutenant commandant la Compagnie des sapeurs-pompiers de Tonneins (Lot-et-Garonne).* »

Un médium décoré

C'est avec un grand plaisir que nous apprenons que le célèbre médium C.-V. Miller, de New-York, vient d'être décoré de la Légion d'honneur pour les services exceptionnels qu'il a rendus pendant la dernière guerre sur le front français.

Plusieurs de nos sociétaires ont gardé le souvenir des belles et convaincantes séances de matérialisations données à Nancy chez un de nos sociétaires, par Miller, les 15 et 19 septembre 1908 et le 30 septembre 1909. Nous adressons au nouveau légionnaire nos bien vives et sympathiques félicitations.

Société d'Études psychiques de Nancy

Séance du 31 octobre 1926

Séance publique à la Salle Poirel, présidée par M. Millery, avec une conférence de M. le professeur Wietrich sur le sujet : « La Survie est-elle un leurre ? » L'éminent orateur montra que c'est une réalité, quoique un peu différente des conceptions ordinaires.

Le prochain *Bulletin* reproduira les principaux passages de cette belle conférence.

Prochaine Conférence

Le dimanche 19 décembre, à 16 h. 30, Salle de la Visitation, 56, rue des Ponts, Mme France Laure présentera son sujet, Mlle Inès, qui interprète à l'état d'hypnose, par mimique et danses, le sens de la musique.

Les frais de poste étant maintenant très élevés, les personnes qui désirent continuer à recevoir des convocations individuelles, sont priées de se faire inscrire en versant, pour l'année, le prix de 2 francs.

Le Gérant : **A. Westermann.**

NANCY. — IMP. NANCÉIENNE, 15, RUE DE LA PÉPINIÈRE.

Les Sociétaires sont priés de faire leurs achats dans les Maisons de premier ordre qui nous favorisent de leurs annonces et aident ainsi à la publication du " Bulletin ".

REVUES REÇUES EN ÉCHANGE DU "BULLETIN"

Annales du Spiritisme, rue Guesdon, 32, Rochefort.

Hygie, 17, rue Duguay-Trouin, Paris (VI[e]).

Le Mercure de France, 26, rue de Condé, Paris.

Psychica, 23, rue Lacroix, Paris (XVII[e]).

Psychic Magazine, 23, rue Saint-Merri. Paris.

Revue Métapsychique, rue Niel, 89, Paris.

Revue Spirite, 8, rue Copernic, Paris.

La Rose Croix, 114, rue du Calvaire, Sirile-Noble (Nord).

La Vie d'Outre-Tombe, 8, rue des Biez, Liège.

Le Voile d'Isis, quai Saint-Michel, 11, Paris.

Revue Métapsychique belge, 54, avenue Hamoir, Bruxelles.

Psychisme, 7, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

L'Avenir spirite, 135, avenue Louis-Blanc, Amiens.

Psyché, 30, rue du Bac, Paris.

L'Aube nouvelle, 8, rue Saint-Augustin, Sidi-bel-Abbès (Oran).

La Pensée française, 1 et 3, quai du Chanoine-Winterer, Strasbourg.

Archives du Spiritisme mondial, 8, rue Copernic, Paris.

Métanoïa, 7, rue des Aubépins, Lyon.

Penser et Agir, 13, rue Béranger, Paris (III[e]).

Le Sincériste, Waltwilder, par Bilsen (Belgique).